

COMMUNE DE NAMPONT SAINT MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 30 Septembre 2022

Convocation : 22.09.2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 09

Présents : 08

Excusé : 01

Absents : 00

Affichage : 08.10.2022

L'an deux mille vingt-deux, le Vendredi 30 Septembre 2022, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Bertrand, Maire.

Présents : B. DUFOUR - L. CARON – T. REGNIER – C. HERTAULT – J. BOCQUET – JF. CAROUX – D. GODEFROY - G. DUFOUR

Excusé : C. FILMOTTE (donne pouvoir à T. REGNIER)

Absent :

Monsieur Jean-François CAROUX est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 17 Juin 2022 lu et approuvé.

Cotisation Pays d'Art et d'Histoire

Par une précédente délibération municipale, la Commune s'est engagée dans la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire portée par le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées. Elle adhère ainsi au périmètre de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire Ponthieu – Baie de Somme » aux cotés de 49 autres communes du territoire et des structures partenaires (ECPI, département...). Le Conseil Municipal est amené à voter pour une cotisation de 1,10 € par habitant et à l'inscrire au budget 2023. Le Conseil Municipal approuve.

Approbation des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

Vu que les statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées date du 24 Septembre 2020, il est important de les mettre à jour. Monsieur le Maire fait la lecture des différents changements. Maintenant, le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées n'est plus une structure de préfiguration mais une structure opérationnelle. Le Conseil Municipal donne leur accord sur ces changements.

Délibération de dénomination des voies

Monsieur le Maire informe que pour le déploiement de la fibre il convient d'identifier chaque adresse donc avec un numéro et un nom de voie et il rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir par délibération ces changements. Le Conseil Municipal décide la dénomination de ces voies :

- Impasse du Cimetière
- Rue du Ménage
- Rue du Mesnil
- Rue du Pinchemont
- Rue du Buire en Halloy
- Rue des Quatre Vents

Désignation de deux référents pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habit (PLUiH)

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Communautaire du 12 Juillet dernier, l'Assemblée a délibéré en faveur de la prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) pour l'ensemble des 71 Communes du territoire et qu'il convient de désigner deux personnes au sein du Conseil Municipal pour participer aux groupes de travail, de transmettre les informations et d'assurer les réunions techniques communales. Monsieur le Maire et Madame REGNIER Thérèse se proposent. Le Conseil Municipal n'y voit pas d'inconvénient.

Devis Savreux et Delahaye pour la création d'un regard pour eaux pluviales

Monsieur le Maire informe qu'il y a un problème des eaux pluviales route de Crécy. En effet, dès qu'il pleut fort l'eau se déverse sur la route ce qui peut entraîner des accidents ainsi que des inondations. Pour résoudre ces problèmes un avaloir serait installer. Monsieur le Maire fait la lecture de deux devis, un de Monsieur SAVREUX Frédéric d'un montant de 1 800.00 € TTC et l'autre de Monsieur DELAHAYE Emmanuel d'un montant de 2 520.00 € TTC. Monsieur HERTAULT Claude intervient pour dire qu'il faut faire attention pas que des branches d'arbres ou autres bouche le tuyau. Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire. Ses travaux seront réalisés prochainement.

Reconduction bail chasse – pêche Monsieur BOUCKAERT pour une durée de trois années : 2022-2025

Monsieur DUFOUR Guillaume demande si c'est possible de faire un bail à quelqu'un d'autre. Monsieur le Maire l'informe que non car il faut s'y prendre 18 mois avant la fin du bail. Monsieur CAROUX Jean-François demande s'il y a des aménagements qui ont été faite. Monsieur le Maire l'informe que oui. Intervention de Monsieur HERTAULT Claude pour prévenir que la hutte est la propriété de la Commune et qu'il ne faut pas faire de sous location et que Monsieur BOUCKAERT a plusieurs beaux au sein de la Commune. Le Conseil Municipal accepte de reconduire le bail de Monsieur BOUCKAERT pour une durée de trois ans.

Information concernant les trottoirs devant « La Peupleraie »

Monsieur le Maire fait la lecture d'un devis d'un montant total de 11 904, 23 €. Il informe qu'il est possible d'avoir des subventions grâce aux amendes de police. Pour l'instant ces travaux sont en attente car d'autres projets d'investissements sont déjà prévus au budget 2023.

Point sur les travaux en cours et à réaliser

Eglise et chapelle :

Monsieur le Maire informe que les devis concernant les églises sont réactualisés pas de modification pour le clocher de la chapelle. Le devis est toujours à 5 800.00 € HT. Concernant la réfection de la couverture de l'Eglise, pour rappel le devis en 2020 était de 28 748.94 € HT. Il passe aujourd'hui à 32 223.51 € soit une différence de 3 500.00 € environ. Concernant la réfection de la couverture de la Chapelle pour rappel le devis en 2020 était de 35 548.50 € HT. Il passe aujourd'hui à de 37 288.50 € HT soit une différence de 1 740.00 €. Monsieur le Maire précise que ces travaux devront obligatoirement être réalisé en 2023 pour ne pas perdre les subventions.

Il informe également qu'il y a de la mousse sur le toit de la salle polyvalente et de la mairie. La gouttière doit être impérativement remplacée. Lecture d'un devis de GUILBERT Rémi d'un montant de 4 828.00 € HT. Le Conseil Municipal ne voit pas d'inconvénient à nettoyer la toiture et à changer de gouttière.

Cimetière :

Monsieur le Maire propose de faire une barrière en bas au niveau du cimetière pour le passage d'outils lors de travaux pour les caveaux. La commission cimetière se réunira, sur place, pour en discuter. Monsieur le Maire souhaiterait également mettre du géotextile pour recréer une allée.

Raccordement en eaux :

Monsieur le Maire a reçu une demande de raccordement en eau pour des habitations. Il va rencontrer un représentant de Véolia pour parler de ces raccordements et également pour le projet méthaniseur. Intervention de Monsieur HERTAULT Claude pour préciser que le Syndicat d'Eau participe à hauteur de 20 % idem pour la Commune.

Concernant les travaux sur la Route de Colline, voter lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe que la machine est en panne et qu'ils ont pris du retard sur leurs chantiers.

Concernant les travaux de curage du Marais de Flexicourt cela est en cours et avec de bons résultats.

Concernant les travaux à Fresnes pour la ligne électrique, ils sont à venir. Idem pour les travaux à Préaux.

Vente de Peupliers

Monsieur le Maire informe qu'une partie des beaux peupliers sont partie et payée. Le reste devait être réalisé mais l'exploitation forestière est débordée et ne fait plus le reste des travaux. Cela pose donc un problème sur les locations du « terrain de foot ». Une demande sera faite d'annualisation de paiement aux instances compétentes. Proposition de voir avec la société DE SAINTE MARSEVILLE pour sortir le bois pour faire du broyage avec le prix à la tonne sortie.

Communication du Maire

Monsieur le Maire demande l'autorisation pour enlever un nid de cigogne sur un piquet électrique. Cette demande a été faite par ENGIE et LPO. Le Conseil Municipal décide, d'attendre pour donner réponse.

Monsieur le Maire soumet l'hypothèse de faire un site internet pour la Commune pour permettre de donner des informations et plus rapidement. Le Conseil Municipal n'y voit pas d'inconvénient et invite Monsieur le Maire à poursuivre dans cette démarche.

Monsieur le Maire informe que le 29 Octobre à 9h, il y a une visite d'usine de Tereos à Attin pour les membres du Conseil.

Concernant la mise en place de panneaux interdiction de stationner hameau de Fresne, cela n'est pas conseillé à cause de l'arrêt de bus. Pour les mobil-homes il y en a encore mais ça va mieux.

Questions diverses

Monsieur HERTAULT Claude prend la parole concernant le site de l'ancienne décharge pour la pose de panneaux photovoltaïque. Il informe qu'un appel d'offre a été fait aux entreprises et que la procédure suit son cours.

Monsieur DUFOUR Guillaume demande, si c'est possible, d'envoyer un courrier pour une parcelle située à Grand Préaux car les arbres dépassent sur la route. Monsieur le Maire n'y voit pas d'inconvénient et un courrier sera fait dans les prochains jours. Monsieur DUFOUR Guillaume demande aussi pour la sortie des peupliers chez Monsieur DELANOY. Monsieur HERTAULT Claude propose de faire un constat d'huissier de justice avant le début des travaux. Monsieur le Maire répond que c'était prévu.

Monsieur BOCQUET Jackie prend la parole concernant le micro-ondes car ceci est honteux que le Club Détente ainsi que les deux dernières locations de la salle il n'y était pas. Intervention de Madame REGNIER Thérèse qui

lui répond que la solution c'est d'en avoir deux ou d'installer le micro-onde correctement car sur le plan de travail ça gêne.

Madame GODEFROY Danielle demande si une embauche est envisagée pour le poste qu'occupe Monsieur DUBUT Frédéric. Monsieur le Maire lui répond que non pour l'instant mais qu'une décision sera prise vers avril 2023.

Intervention de Monsieur FORGEOT, qui ne fait pas parti du Conseil Municipal, qui demande de mettre des panneaux de signalisation « 50 » aux entrées du hameau de Fresne car ça roule trop vite.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance s'est levée à 22h15.